32. 9bre 1849



République Française

Au nom du Peuple Français

9 Bond membres du gouvernement de la république

L'an mil huit cent quarante neuf ce jou

Vingt deux Mars

Extre nouvel.

Par devant Pierre François Marie Mauon notaire à la résidence de la ville de Lannion départe ment des côtes du nord, et collègue soussigné

Fut présent Sieur François le Phyvénec veuf de Dame Marie gabrielle le Barzic, cultivateur demeu en la commune de Ploulec h

Lequel avoue reconnait et déclare devoir annuellemen à l'époque de la Saint michel en Septembre, à la fabrique de l'église Paroissiale de Brelévénez une rente hypothécaire de Trente neuf francs Sous la déduction du cinquième sur l'hypothèque du contenant Crochou ou Croaou au placey édifice et terrel, fond et droits situé sur le plueitre de la com de Brelévénez aux termes d'acte du dix huit mars mil hu cent seize au Rapport de Siemmes notaire enregistré à Lannion et d'autre acte du trois février mil huit cent

quarante neuf, au rapport de le morvan notaire Enregistré à Plestin

Dont pour servir de titre nouvel et récognitoire acte fait et passé en étude à Lannion, au rapport de maut huon et a le sieur comparant signé avec maut notaire après lecture, les dits jour et an que devant. Signé Le Guyader françois P. allain notaire H Huon notaire.

Enregistré à Lannion le vingt trois mars mil huit cent quarante neuf folio 67 verso case 5. Reçu trois francs trente centimes Signé Dumenil.

3f 30c

Mandons et ordonnons à tous huissiers sur ce requis de mettre cet présentes à execution à nos procureurs généraux et à nos commissaires près les tribunaux de première instance d'y tenir la main ; à tous commandants et officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.

En foi de quoi nous avons fait sceller cet présentes

trois 15
Payé

Huon